CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E84127** **VALABLE JUSQU'AU** **08/12/2025**

ÉDITÉ LE 27/11/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2007

Raison sociale : ROMEU CONSTRUCTION

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/10/2024

Capital : 15 000

65 RUE DU 11 NOVEMBRE
76650 PETIT-COURONNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROUEN 2007 B 1057

Siret : 500 340 278 00034

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 3364900

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 583622B1244001 / 001 537588/1

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 583622B1244001 / 001 537588/1

Situation fiscale et sociale : A jour au 14/10/2024

Téléphone : 02 32 76 74 64 **Fax :**

Portable : 06 20 51 75 00

Responsabilité légale :
SAVOYAS ROBERT-EMMANUEL PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@romeu-construction.fr

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 461 629 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	18	07/09/2021
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.